



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le greffier avise la population que la trésorière déposera, en vertu de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier, ainsi que le rapport de l'auditeur externe qui lui a été transmis, pour l'année 2018, lors de la séance ordinaire du 17 avril 2019 à 19 h en la salle du Conseil située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, au 11370, rue Notre-Dame.

Donné à Montréal-Est, ce 10 avril 2019.

Roch Sergerie, avocat et OMA
Directeur des affaires juridiques et greffier